



La Mutuelle des municipalités du Québec



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

LA MMQ SUBVENTIONNERA UNE FORMATION EN PARTENARIAT AVEC LA COMBEQ

Montréal, le 7 juillet 2015 — La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) et la COMBEQ annoncent avec enthousiasme leur tout nouveau partenariat pour le financement des frais d'inscription des officiers municipaux à la formation « **Émission des permis, certificats ou attestations : inventaire des règles à respecter** ».

La MMQ démontre encore une fois l'importance qu'elle accorde à la formation des gestionnaires municipaux en finançant 50 % de leurs frais d'inscription à cette formation actualisée qui s'adresse aux officiers municipaux en bâtiment et en environnement de tous les niveaux d'expérience ainsi qu'au personnel responsable de l'émission des permis dans les municipalités.

Cette formation qui sera animée par M^e Daniel Bouchard, avocat chez Lavery, vous permettra de mettre à jour vos connaissances des règles entourant l'émission des permis, certificats ou attestations en regard des dernières modifications législatives ou orientations jurisprudentielles en la matière.

Remboursement de 50 % des frais d'inscription

La Mutuelle des municipalités du Québec remboursera 50 % des frais d'inscription de ses 85 premiers membres sociétaires à s'inscrire à cette formation. Pour profiter de cette offre, vous devez vous inscrire auprès de la COMBEQ et payer le montant total de votre inscription. Les inscrits répondant aux critères d'admissibilité recevront par la suite un chèque de la MMQ. Pour être admissible, vous devez faire partie des 85 premières inscriptions, être un membre sociétaire de la MMQ et être présent lors de la formation, ce qui sera vérifié grâce au registre des présences.

Inscription et dates de la formation

Rivière-du-Loup
28 octobre

Saint-Jérôme
3 novembre

Saint-Hyacinthe
10 novembre

Trois-Rivières
19 novembre

Québec
1^{er} décembre

Pour consulter le descriptif complet et vous inscrire à cette formation, visitez le site Web de la COMBEQ dans la section [Formation](#).

Pour de plus amples renseignements, nous vous invitons à communiquer avec le Service de la formation de la COMBEQ au 450 348-7178. Vous pouvez également communiquer avec le service de la Communication de la MMQ au 1 866 662-0661.

Renseignements :

La Mutuelle des municipalités du Québec

Louise Desjardins

Directrice, service des Relations publiques

1 866 662-0661, poste 234

mutuellemmq.com

COMBEQ

Johanne Nadon

Coordonnatrice du Service de la formation

450 348-7178

jnadon@combeq.qc.ca